

Extrait du Paroisses d'Erquy et de Pléneuf

<http://erquy-pleneuf.catholique.fr/spip.php?article1327>

Conférence d'Arnaud Join-Lambert

- Actualités - Synode diocésain -

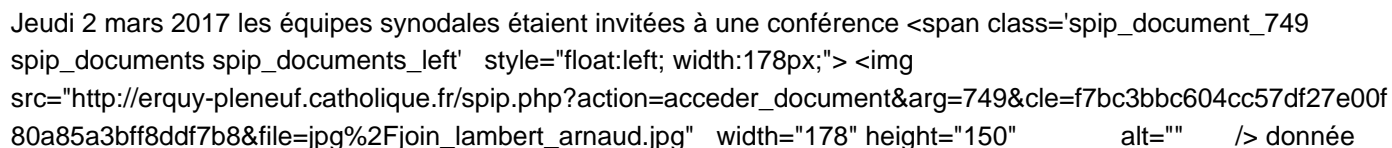


Date de mise en ligne : dimanche 5 mars 2017

Copyright © Paroisses d'Erquy et de Pléneuf - Tous droits réservés

Arnaud Join-Lambert a présenté durant une journée ses travaux et ses observations aux prêtres et diacres du diocèse de Saint-Brieuc en présence de Mgr Denis Moutel ; journée qui s'est terminée par une conférence devant les équipes synodales au lycée du Sacré-Coeur à Saint-Brieuc.

Une conférence identique s'est tenue également à Guingamp.

Jeudi 2 mars 2017 les équipes synodales étaient invitées à une conférence  donnée par M Join-Lambert, Théologien à l'université de Louvain (Belgique), portant sur différents synodes diocésains depuis 50 ans. A ce titre il suit et analyse les travaux de notre synode.

Tout au long de la soirée le conférencier a retracé l'histoire des synodes et conciles en étayant son propos à partir des Actes des Apôtres d'une part et du concile Vatican II d'autre part (à noter que synode et concile ont un but identique mais à une échelle différente).

1) D'abord la lecture de 4 versets du ch 15 des Actes des Apôtres (ci-dessous) fait apparaître un vocabulaire dynamique : les Apôtres **se réunissent, décident, invoquent** l'Esprit-Saint et **se réjouissent**.

Ac 15,6 : « *Les Apôtres et les Anciens **se réunirent** pour examiner cette affaire* »,

AC 15,25 « *Nous avons **décidé** à l'unanimité de choisir des hommes que enverrions chez vous, avec nos frères bien-aimés Barnabé et Paul* »

AC 15,28 « *L'Esprit et nous mêmes **avons décidé*** »

AC 15,31 « *A sa lecture, tous **se réjouirent** de l'encouragement qu'elle apportait* »

2) Ensuite la référence au concile Vatican II a permis de repréciser des notions quelque peu oubliées : « *Un diocèse est une **portion du peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu'avec l'aide de son presbytérium** il en soit le pasteur : ainsi le diocèse, lié à son pasteur et par lui **rassemblé dans le Saint-Esprit grâce à l'Évangile et à l'Eucharistie** constitue une Église particulière en la quelle est **vraiment présente et agissante** l'Église du Christ, une sainte catholique et apostolique* » (Christus Dominus 11).

M Join-Lambert a retracé trois événements diocésains de type synodal ou parasynodal :

- En 1969 début d'un synode diocésain, qui n'a pas connu d'aboutissement, trois raisons majeures l'expliquent : début du synode juste après le concile Vatican II (pas ou peu d'expérience), juste après Mai 68 (climat social ne facilitant pas la sérénité), après les événements de Boquen (effervescence peu et ou mal comprise et canalisée).
- Pendant la période 95-97 la réforme des paroisses a été concrétisée.
- Durant l'année 2001 mobilisation du diocèse sur le thème Eucharistie-Dimanche.

Le Conférencier a beaucoup insisté sur la « réception » du synode c'est à dire sur les conclusions et la façon dont elles sont rendues publique et expliquées à l'ensemble des chrétiens afin qu'elles soient bien accueillies et mises en oeuvre dans la sérénité. **La « réception » a-t-elle fait partie intégrante du synode.** Par ailleurs il a souligné la déception possible d'un certain nombre de participants au synode devant des conclusions ne correspondant ni à leur attente ni à leur espoir.

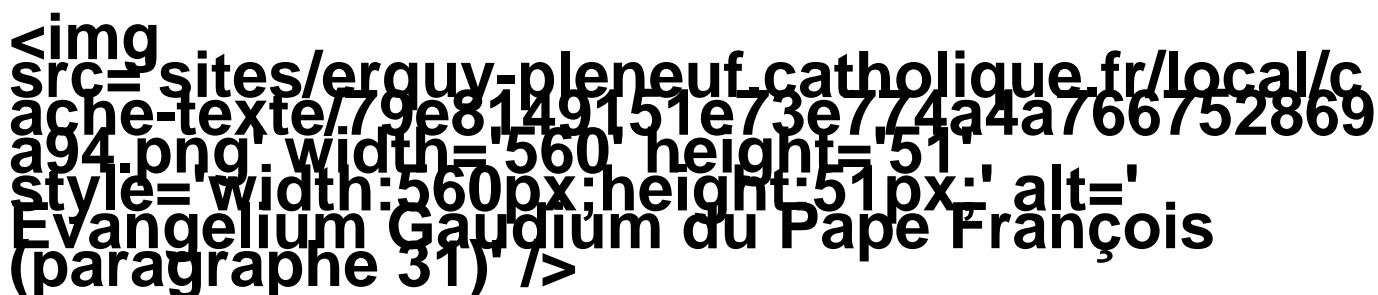
Jean Besnier

Extraits de l'intervention

« Les synodes diocésains ne vont pas de soi. Il n'y a pas de disciples sans êtres missionnaires et cela concerne dès les premières communautés chrétiennes. Au même titre que le Concile, cela bouge les chrétiens dans leurs pratiques et leurs habitudes. Les décisions sont prises aux 2/3 en assemblée, ce qui équivaut à l'unanimité. »

« Depuis 1983, plus de 900 synodes diocésains ont vu le jour depuis le Concile Vatican II. Des diocèses ont choisi des formules plus simplistes comme des « démarches synodales ». Ce qui se vit juste après la fin d'un synode, c'est une expérience de foi difficile à communiquer. La première année qui suit la proclamation des actes et des décrets est une année de sensibilisation. Tous ceux qui ont contribué au synode doivent mettre en oeuvre les orientations. Il faut aller vite. »

« Tout chrétien a une mission : *« Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit »* (Mt, 28, 19-20) »

 ``

« L'évêque doit toujours favoriser la communion missionnaire dans son Église diocésaine en poursuivant l'idéal des premières communautés chrétiennes, dans lesquelles les croyants avaient un seul coeur et une seule âme (cf. Ac 4, 32). Par conséquent, parfois il se mettra devant pour indiquer la route et soutenir l'espérance du peuple, d'autres fois il sera simplement au milieu de tous dans une proximité simple et miséricordieuse, et en certaines circonstances il devra marcher derrière le peuple, pour aider ceux qui sont restés en arrière et - surtout - parce que le troupeau lui-même possède un odorat pour trouver de nouveaux chemins. Dans sa mission de favoriser une communion dynamique, ouverte et missionnaire, il devra stimuler et rechercher la maturation des organismes de participation proposés par le Code de droit Canonique et d'autres formes de dialogue pastoral, avec le désir d'écouter tout le monde, et non pas seulement quelques-uns, toujours prompts à lui faire des compliments. Mais l'objectif de ces processus participatifs ne sera pas principalement l'organisation ecclésiale, mais le rêve missionnaire d'arriver à tous. »

Justine Guilbaud

<http://saintbrieuc-treguier.catholique.fr>